

ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN06620250130984

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B et C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 5 déclarations annulées.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le préfet des Pyrénées-Orientales

Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Transmis au représentant de l'Etat

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicités des vacances d'emploi».

Fait à PERPIGNAN le 30 janvier 2025



Monsieur ROBERT GARRABE
PRESIDENT

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture.

| N° de déclaration | Grade | Intitulé du poste | Motif d'annulation | Temps de travail | Collectivité | Poste à pourvoir le | N° du précédent arrêté | Service |
|---------------------|---|---|--------------------------------|------------------|---|---------------------|------------------------|---|
| V066240101326605001 | Technicien principal de 1ère classe Technicien principal de 2ème classe | Technicien informatique | Annulation du recrutement | 35h00 | MAIRIE DE CERET 66400 Ceret | 01/03/2024 | 06620240201245 | Informatique |
| V066240201357517001 | Assistant socio-éducatif Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle | 24/167 Assistant de Service Social Enfance Famille F/H (Cadre d'emploi : Assistant Socio Educatif - catégorie A/ filière Médico sociale) | Absence de candidature adaptée | 35h00 | CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES ORIENTALES 66906 Perpignan cedex | 29/03/2024 | 06620240229672 | Pôle des Solidarités / Direction des Maisons Sociales de Proximité de Perpignan |
| V066240830000202001 | Agent de maîtrise principal | Agent Technique Polyvalent | Annulation du recrutement | 35h00 | Régie du Palais des Congrès et des Expositions 66001 Perpignan cedex | 01/10/2024 | 06620240912754 | Pôle Technique |
| V06624115000735001 | Adjoint technique | AGENT ENTRETIEN | Recrutement sur un autre grade | 06h00 | Communauté de Communes Agly Fenouillèdes 66220 Saint paul de fenouillet | 01/01/2025 | 06620241121885 | MAISON DE SANTE |
| V06624119001623001 | Adjoint adm. principal de 2ème classe | Secrétaire général de mairie (h/f) | Erreur matérielle (doublet) | 35h00 | Communauté de communes Conflent Canigou 66500 Prades | 23/12/2024 | 06620241121885 | ADMINISTRATION GENERALE |

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20250130-AN0662025013098-AR
Date de télétransmission : 30/01/2025
Date de réception préfecture : 30/01/2025